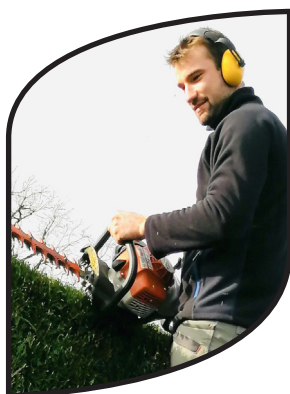
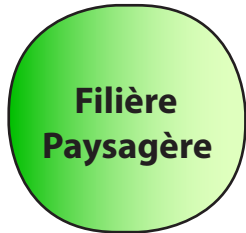


**Brevet Professionnel**

**AMENAGEMENTS PAYSAGERS**

**Niveau 4**

- Diplôme du Ministère de l'Agriculture -



**Public visé** : **Avoir entre 16 et 29 ans**  
 Avoir obtenu un **diplôme de niveau 3** (CAP, BEP) ou supérieur

**Prérequis** : **Signer un contrat d'apprentissage\***  
 \*Se référer au guide de l'apprentissage disponible sur le site internet :  
[www.animapole.fr](http://www.animapole.fr) ou sur demande auprès du CFAA-CFPPA du Lot.

**Recrutement** : **Pré-inscription sur le site Internet : [www.animapole.fr](http://www.animapole.fr)**

**Entretien de positionnement**

**Métiers visés**

- Travailler comme ouvrier paysagiste qualifié
- Chef de chantier
- Conducteur de travaux
- Conception de paysage

dans une entreprise paysagiste privée ou dans le secteur public (services espaces verts des collectivités...)

- Poursuite d'études

**Financement et rémunération**

Pour les apprentis dans le secteur privé, les frais de formation seront pris en charge par l'**OPCO de leur employeur**.

Pour les apprentis dans le secteur public, une partie des frais de formation sera demandé aux employeurs.

La rémunération des apprentis dépend de l'âge, du niveau de formation de l'apprenti et des conventions collectives applicables aux contrats.  
 Plus de renseignements sur **le guide de l'apprentissage**.

**Objectifs de la formation**

Permettre aux apprenants d'**acquérir des compétences professionnelles** et des **savoir-faire** pour exercer un métier dans ce secteur d'activité.

Permettre à des apprenants d'**élaborer un projet professionnel** à l'issue de leur formation.

Avoir une **connaissance du monde professionnel** grâce à l'alternance en entreprise.

**Organisation de la formation**

Lieu de Formation : CFAA/CFPPA du Lot, site de Lacapelle-Marival.

Pour ce diplôme, la formation se déroule au travers d'un

**contrat d'apprentissage d'une durée de deux ans.**

Nb d'heures de formation en Centre : 800 heures



**Contenu**

Capacités	Contenu	Heures
<b>C1 : Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager</b>	C11. Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant C12. Se positionner en tant que professionnel dans le milieu du paysage	152
<b>C2 : Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement</b>	C21. Préparer le travail pour un chantier C22. Coordonner le travail sur un chantier	172
<b>C3 : Réaliser des travaux d'entretien des végétaux</b>	C31. Réaliser des travaux de taille liés à la conduite du végétal C32. Réaliser des travaux de protection et d'amélioration des sols et de protection des végétaux	156
<b>C4 : Réaliser des travaux de mise en place de végétaux</b>	C41. Réaliser des travaux de plantation C42. Réaliser des travaux de végétalisation par semis	132
<b>C5 : Mettre en place des infrastructures</b>	C51. Réaliser des murets et des escaliers C52. Mettre en place des revêtements	124
<b>C6 : S'adapter à des enjeux professionnels particulier</b>	C61. Entretien du petit matériel	70

**Modalités d'Evaluation**

A l'exception de la capacité 1, toutes les capacités du BP Aménagements Paysagers seront **évaluées en situation professionnelle.**

Le centre de formation se réserve le droit d'évaluer la capacité 1 en situation professionnelle ou selon une autre modalité.

**Pour obtenir le diplôme du BP il faut valider les 6 Capacités.**

**Hébergement Restauration**

**Le CFAA – CFPPA du Lot propose un internat à Lacapelle-Marival** accessible à tous les apprenants des formations dispensées au sein de l'établissement. L'accueil de groupe (scolaire ou association) est possible toute l'année (sous réserve de disponibilités). Le bâtiment est accessible pour les personnes à mobilité réduite.

L'internat peut loger jusqu'à 40 personnes : chambres individuelles, chambres de 4 lits, chambre pour personne à mobilité réduite.

**Un foyer** est à la disposition de toutes les personnes hébergées.

Des formules "**restauration**" en petit –déjeuner, demi-pension ou pension complète sont possibles. Les repas sont servis au **self de 80 places.**

**Contact**

**Le CFAA-CFPPA du Lot vous accompagne dans la recherche d'employeur** une fois que votre candidature a été prise en compte.

**Vous pouvez contacter le standard** pour avoir des renseignements généraux sur cette formation. Une fois pré-inscrit, (sur notre site internet : [www.animapole.fr](http://www.animapole.fr)) la référente de la formation ou la chargée de recrutement prendra contact avec vous en temps utile.

**Référente formation : Isabelle Bonnassie**

**Responsable communication et relation aux entreprises : Clara Mas Oréa**

Standard : 05.65.40.80.28

Mail : [cfa.lot@educagri.fr](mailto:cfa.lot@educagri.fr)

CFAA/CFPPA du Lot  
 Site de Lacapelle-Marival  
 La Prairie du Château  
 46120 LACAPELLE-MARIVAL  
 Tél. 05 65 40 80 28  
 Mail : [cfa.lot@educagri.fr](mailto:cfa.lot@educagri.fr)